



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

FOOD-TRUCKS – FOIRE AUX VINS 2024

MANIFESTATION D'INTERET

(Avant le vendredi 8 novembre 2024 à 12 heures pour la transmission du dossier complet)

A remettre par courrier : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service Domaine Public – Mairie annexe des Issambres - Place San Peïre 83380 Les Issambres

Ou par mail : nmarcelli@mairie-roquebrune-argens.fr ou svialaneix@mairie-roquebrune-argens.fr

Renseignements : 04.94.19.59.59

1. OBJET

La Municipalité organise sa seconde édition dite de la Foire aux vins 2024 dédiée aux vins locaux et produits dédiés le dimanche 24 novembre 2024.

Afin de proposer un service de restauration au public à l'occasion de cette manifestation, trois stands mobiles de vente de denrées alimentaires, type food-trucks, seront installés sur l'esplanade de la salle Robert Manuel

2. LOCALISATION



ESPLANADE DE LA SALLE ROBERT MANUEL

3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET CRITERES DE VALIDITE DES DOSSIERS

La Municipalité organise sa seconde édition dite de la Foire aux vins 2024 dédiée aux vins locaux et produits dédiés le dimanche 24 novembre 2024.

Afin de proposer un service de restauration au public à l'occasion de cette manifestation, trois stands mobiles de vente de denrées alimentaires, type food-trucks, seront installés sur l'esplanade de la salle Robert Manuel

Dates et horaires : DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 – ISSAMBRES – ESPLANADE DE LA SALLE R. MANUEL (LA PINEDE) / Installation autorisée à partir de 9 heures et désinstallation jusqu'à 22 heures.

3 stands maximum par date dont le dossier aura été validé par le service culture patrimoine, gestionnaire de la manifestation, dans l'ordre de réception des manifestations d'intérêt : une attention particulière est exigée et portant sur la qualité des produits préparés et vendus, ainsi que sur la présentation et propreté générale du stand et du personnel exerçant le jour de la manifestation.

Renseignements portant sur vos caractéristiques et besoins :

- Dimensions du stand (longueur x largeur x hauteur) :
- Puissance électrique souhaitée :

Redevance d'occupation du domaine public : **31 euros** (25 euros + 6 de frais de gestion – tarifs fixés par Décision Municipale)

4. PIECES A JOINDRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou de ne pas retenir un dossier tardif ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus)

- Le présent formulaire de manifestation d'intérêt paraphé, daté et signé
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité.

5. CRITERE DE SELECTION

Un critère de sélection sera appliqué pour départager les offres :

- * Qualité des prestations proposées

6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.

A _____, le

Signature du demandeur